



Déclaration préalable à la CAPD du jeudi 3 mai 2012.

Monsieur le Directeur Académique,

Cette commission a lieu à un moment symbolique : le deuxième tour des élections présidentielles aura lieu dans 3 jours et les organisations syndicales ont été la cible de récentes provocations. Durant les cinq années passées, nous n'avons eu de cesse de contester les réformes menées et de proposer des pistes d'amélioration possible. Mais nous n'avons jamais été entendu. Naturellement à la veille de ce scrutin décisif sonne l'heure du bilan et sur le plan éducatif, il est désastreux. L'école primaire a été fortement mis à mal comme les évaluations internationales le soulignent : selon l'OCDE la France dépense en moyenne 14% de moins que la moyenne des pays développés pour ses écoliers, le taux d'encadrement est l'un des plus mauvais d'Europe (5 enseignants pour 100 enfants contre 7 à 9 en moyenne dans l'UE), les enseignants sont rémunérés 30% de moins que la moyenne des pays de l'OCDE, le système scolaire renforce les inégalités économiques et sociales...

Nous nous réunissons aujourd'hui pour traiter les questions d'accès à la Hors-classe des professeurs et de congé de formation. Seul 2% des collègues promouvables ont été promu l'an dernier. Le Se-Unsa revendique, pour les corps actifs, un alignement de tous les ratios afin que tous les collègues qui ont des carrières comparables (PE, Certifiés, CPE, PLP, EPS) aient les mêmes chances d'accéder à la hors classe. Ce ratio doit atteindre 8%. Cette revendication est d'autant plus légitime que le ministère vient de passer en force son projet de réforme de l'évaluation des personnels, adossé à une refonte du système d'avancement. Cette réforme conduira au mieux à un ralentissement de la progression de carrière au pire à un recul en termes de déroulement de carrière. Quel que soit le ratio retenu pour l'accès à la hors classe, cela ne règle pas la question essentielle de la revalorisation salariale de tous les enseignants. Enfin l'allongement de la durée de cotisation pour l'accès à la retraite à taux plein inquiète les collègues quant à leur capacité à travailler

jusqu'à 65, 66, 67 ans... Accéder à la hors classe sera une évolution de carrière d'autant plus attendue par le plus grand nombre.

S'agissant des congés de formation. Le nombre de trimestres octroyés continue à décroître : 200 cette année, 156 pour la rentrée prochaine. C'est une forte baisse de près de $\frac{1}{4}$. Rappelons que les coupes budgétaires de ces cinq dernières années ont eu pour première victime la formation continue. Chacun est aujourd'hui renvoyé à sa volonté propre à charge pour lui de construire ou pas à l'extérieur de l'institution son parcours de formation. Pour le Se-UNSA la formation tout au long de la vie est un impératif vital pour le système éducatif et cette nouvelle baisse est une mauvaise nouvelle de plus pour les collègues.

La délégation Se-UNSA